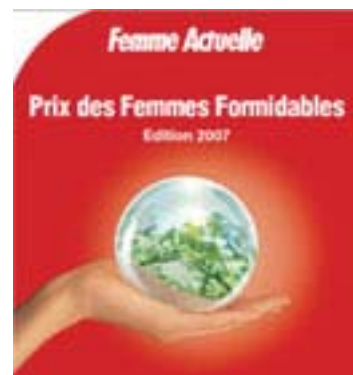


AIVI : BILAN 2007 PERSPECTIVES 2008

2007 a salué notre cause grâce au premier prix des Femmes Formidables décerné par Femme Actuelle, le magazine féminin le plus lu en France. Nous avons préparé notre expansion via nos groupes de parole, engagé un projet de congrès, commencé l'information auprès des professionnels et bien d'autres activités encore.

2008 sera une année importante concernant notre développement grâce à ce que nous avons mis en place. AIVI va encore grandir !



Isabelle Aubry, Présidente.



Elles sont quatre, pas une de plus... Réuni autour de Laeticia Hallyday, marraine 2007, notre jury, composé de personnalités du monde associatif, a finalement tranché. Non sans mal. Isabelle Aubry (premier prix) a reçu un chèque de 10 000 €, Barbara Carpentier, votre favorite, repart avec 5 000 €. Enfin, Marie-Noëlle Besançon et Geneviève Schiltz empochent 4 500 €. Un coup de pouce pour leur permettre de continuer leur action. ■

Elles ont gagné !



Actions ...

Le temps fort de cette année 2007 fut sans conteste le premier **prix de 10 000 euros des Femmes Formidables** décerné à AIVI par Femme Actuelle. Tirant à 1 100 000 exemplaires, lu par cinq millions de lecteurs chaque semaine, ce magazine nous a offert une reconnaissance médiatique et financière. L'inceste n'est pas vendeur, c'est pourquoi on en parle pas. Le jury de Femme Actuelle en a décidé autrement.



Aude Fiévet, notre trésorière, a brillamment rédigé le dossier d'AIVI, sélectionné parmi 25 000 dossiers d'associations par le jury présidé par Laeticia Halliday.

En postulant, nous avions du mal à croire en nos chances. Finalement, nos actions, notre philosophie, nos valeurs et notre cause ont plu au jury qui souhaitait mettre en avant un sujet peu traité par les medias. Avec l'inceste, nous étions bien placés. Un pas vers la reconnaissance qui, nous l'espérons, nous ouvrira des portes. Les 10 000 euros sont pour le moment placés. Nous n'avons pas encore décidé de l'affectation de cette somme même si nous ne manquons pas d'idées.

Le **projet Connaissance**, dirigé par Constance Hervey, s'est concrétisé cette année par une première intervention d'information sur l'inceste auprès des 35 assistantes sociales de l'Hôpital Saint-Antoine à Paris. En mai 2008, ce sont les pédiatres des Yvelines qui nous recevront pour deux heures d'intervention sur un sujet qu'ils disent peu maîtriser faute de formation. Après ces premières séances test, nous allons proposer plus largement nos services aux professionnels en demande d'information et ils sont nombreux. Ce service est gratuit sauf si le lieu d'intervention est loin de Paris. Dans ce cas, nous demandons une prise en charge des frais des deux intervenantes bénévoles (Constance Hervey et Magali Escalle).



Constance Hervey

Notre prochaine étape, s'inscrire en tant qu'organisme de formation afin de dispenser des formations spécifiques au crime d'inceste aux professionnels en contact avec les victimes. Cette activité est dans nos buts depuis notre création. Nous espérons pouvoir la concrétiser en 2009 d'autant qu'elle nous conduira vers l'autofinancement. En effet, demander des subventions publiques n'est toujours pas à l'ordre du jour. En revanche, nous avons commencé, sur le projet du congrès 2008, à solliciter des mécènes privés.

Notre **congrès**, "Soigner les victimes d'inceste", est un projet ambitieux qui va accueillir des intervenants français, canadiens et belges de qualité. Ils vont présenter différentes techniques qui nous ont semblé pertinentes. Notre but est de faire connaître ces techniques aux victimes mais aussi aux professionnels. EMDR, art thérapie, centre d'accueil



et de soins pour fillettes victimes d'inceste, thérapie familiale, thérapie de groupe en 20 semaines, psychotraumatologie enfant et adulte, seront au programme de cette journée. Chaque technique présentée sera, si possible, suivie d'un témoignage de victime l'ayant testée. Notre expo, créée par Barbara Laborde, y sera également présentée et des ateliers seront proposés aux participants : massages et groupes de parole. Un cocktail clôturera l'évènement pour lequel nous avons d'ores et déjà obtenu le haut patronage du ministère de la Santé et de celui de la Famille et de la Solidarité. Financièrement, nous sommes soutenus par AXA Atout coeur et SNCF solidarités ce qui nous permet d'offrir des places à des prix très raisonnables pour être accessible au plus grand nombre. Grâce à l'engagement des bénévoles

...Actions

nous avons réduits les coûts au maximum. La salle, les frais postaux, les intervenants et autres, nous ont financièrement engagés sur un budget de 17 000 euros environ. Avec 400 personnes attendues, nous équilibrons le budget. Notre objectif, recommencer l'opération chaque année.



L'équipe d'AIVI avec conjoints, enfants et famille, lors de la mise sous pli du mailing pour le congrès. 10 000 lettres en 3 heures

Après Outreau, nous étions écoeurés et surtout inquiets de la prise en compte de la parole de l'enfant après cette affaire dramatique. Nous avons donc décidé de nous donner enfin la parole en réalisant **un clip**. Grâce à Jean-Pierre Igoux, réalisateur de l'émission sur la pédophilie au féminin, avec qui nous avons collaboré, nous avons pu mener ce projet à bien de façon professionnelle. Sur la chanson de Méline "Dites moi", l'histoire raconte le parcours idyllique d'un enfant qui dévoile l'inceste. Immédiatement sa parole est crue par son institutrice, puis par la police et enfin par la justice. L'anti Outreau. Ce clip mérite d'être accompagné d'explications pour dire qu'il ne s'agit malheureusement pas de la réalité mais du but à atteindre.



Les proches jouent le jeu et portent la robe pour la bonne cause. A gauche, Nasser (l'avocat général) et droite Didier Crapart (l'avocat, bénévole AIVI).

Jean-Pierre Igoux a réuni des acteurs, techniciens bénévoles ainsi que le plateau de la série policière PJ (France 2) pour tourner. Bien sûr, les bénévoles d'AIVI étaient là, tous impliqués dans l'aventure de devenir acteurs d'un jour. Nous saluons le courage des deux parents de victimes, Lydia Cannesson et Joël Bruxelles, qui ont tenu les rôles difficiles des parents agresseurs. Notre héros, un petit garçon de huit ans a été formidable dans son rôle qui lui tenait à cœur car sa sœur aînée a été victime. Quelques semaines de préparation, trois jours de tournage avec 30 à 40 bénévoles à l'oeuvre et le clip était en boîte. Comptons encore quelques jours pour le montage réalisé par un spécialiste du clip en chanson et nous étions prêts pour diffuser notre travail aux bénévoles et aux adhérents d'AIVI en avant première. Il sera diffusé à la rentrée 2008 sur le net et nous l'espérons, à la télévision. Ce projet a coûté 1000 euros à l'association pour les frais de transport et d'hébergement du petit garçon et de sa famille et pour nourrir toute l'équipe pendant trois jours. Le résultat est professionnel, à l'image de ce que nous souhaitions faire passer comme message.



De gauche à droite : Valérie Bagnou-Beido (Nadine dans PJ), François Feroletto (commissaire dans PJ), Lydia Cannesson, Joël Bruxelles et Anton Daleky

Pendant l'été 2007, nous avons testé un **service d'orientation juridique et psychologique** visant à aider les victimes dans leur recherche d'un avocat ou d'une aide psychologique. Ce projet a été évalué sur la demande spontanée de 5 victimes ou proches de victimes car bien que nous faisons pas d'aide directe, nous recevons régulièrement des demandes. Pour chaque requête, nous avons proposé un choix de professionnels ayant satisfait à une étude rigoureuse

Actions ...

de notre part. Ce service exige un fort investissement de la part des membres de l'association, une contribution de 50 euros a été demandée aux personnes désirant y avoir recours. Nous sommes conscients de la demande en la matière mais malheureusement, y répondre solliciterait trop de temps et d'énergie pour le moment. Tous nos bénévoles travaillent ou presque et leur temps est compté au sein de notre structure.

Grâce à Sylvia Le Magourou, salariée de la SNCF, nous avons pu concourir pour le **prix du "Coup de coeur solidaire"** de la fondation SNCF. Un prix de 1000 euros nous a été attribué suite au dossier monté par Sylvia pour développer l'expo en France. Finalement, nous avons attribué ce montant au congrès car les projets expos ne se sont pas réalisés comme prévu. L'obtention de ce prix nous a également permis d'accéder aux services de la fondation : formations, publication de nos offres de bénévolat auprès du personnel...



Sylvia Le Magourou à la remise des prix "Coup de coeur solidaire" SNCF.

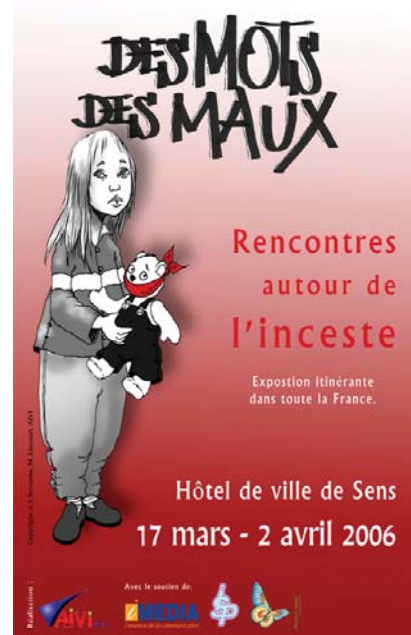


Invitation

Le travail de présentation de **l'exposition** se heurte à de nombreuses réticences, surtout financières, des institutions accueillantes. De nombreuses actions ont été réalisées pour permettre son implantation dans de nombreuses villes sans succès pour cette année 2007 et nous le déplorons car l'énergie déployée par les bénévoles a été importante.

Une manifestation, prévue sur la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD), destinée à la fois aux professionnels, aux collèges/lycées et au grand public, devait avoir lieu sur trois semaines en novembre, a été annulée. Joël Bruxelles notre représentant du Nord, a travaillé une année entière pour voir le fruit de son effort réduit à néant par l'équipe médicale CMP du secteur qui a refusé de participer à l'action auprès des élèves. Les mairies et le Conseil Général tenant absolument à cet accompagnement, l'exposition qui devait accueillir 1200 élèves a été annulée. Nous saluons toutefois le travail des gendarmes qui ont organisé toutes les sessions avec les établissements scolaires et qui eux, répondaient présent pour animer l'expo avec nous. Joël Bruxelles a participé à trois réunions de pilotage, à une rencontre avec l'Observatoire Départemental des Maltraitements lié au Conseil général du Nord et finalement à la place de l'expo, à un séminaire, regroupant tous les professionnels de la CUD. Le sujet de l'inceste qui devait servir de fil rouge a été omniprésent. Jean Paul Mugnier et Joël Bruxelles, ont débattu devant l'assemblée sur l'inceste. Deux autres contacts importants réalisés par Isabelle Aubry et Barbara Laborde avec la ville de Paris dans le cadre de l'Observatoire de l'égalité homme/femme et à Créteil à l'occasion du Festival International du Film de Femmes n'ont pas aboutit.

En 2008, l'expo sera présentée dans le cadre de notre congrès "Soigner les victimes d'inceste". Les villes de Maisons-Lafitte (78) et d'Aubervilliers (93), nous ont fait part de leur intérêt pour le projet.



...Actions

Afin de fédérer les victimes, de déployer la représentativité d'AIVI en France et à l'international et de répondre à la demande des victimes et proches de victimes, nous avons pris la décision d'ouvrir de **nouveaux groupes de parole**. En saturation, le groupe de Paris reçoit plus de 40 inscriptions chaque mois sans pouvoir répondre à la demande. 2007 a donc vu naître deux nouveaux groupes en septembre, l'un à Sens (89) et l'autre à Gaillac (81), suivis en janvier 2008 de Versailles (78). Créer un groupe représente un investissement et surtout un engagement important. Il faut au minimum deux personnes, qui, après être venues au groupe de Paris et avoir suivi notre formation, vont prospecter pour trouver une salle, se faire connaître auprès des prescripteurs et élus, mobiliser les médias...

Ghislaine Pieux était seule pour ouvrir son groupe sur Sens et malgré son réseau, son groupe a fermé après trois séances mensuelles. Nous recevons beaucoup de candidatures de volontaires qui souhaitent ouvrir leur groupe (plus de 50 à ce jour) mais le parcours est long, environ un an à un an et demi, du premier contact jusqu'à l'ouverture du groupe. La motivation et l'engagement sont donc essentiels. Nous consacrons beaucoup de temps à nos candidats : entretiens téléphoniques, rencontre lors d'un groupe de parole, formation, soutien logistique... Deux personnes s'occupent de ce projet nommé **Convergence** : Sylvia Le Magourou qui gère l'amont de l'ouverture (recrutement, suivi des fondateurs et co-fondateurs) et Constance Hervey qui a pris la responsabilité de la formation et du suivi post ouverture. Il faut bien connaître l'association pour répondre aux élus et prescripteurs, le fonctionnement et le but des groupes qui, rappelons-le,

Nos responsables de groupes en activité

Magali Escalle
Paris (75019)



Sandrine Apers
Versailles (78)
co-responsable :
Lydia Crapart



co-responsable :
Joëlle Galan



Planning des ouvertures en 2008 et début 2009



n'a aucune vocation thérapeutique ce qui est parfois difficile à appréhender tant le besoin d'aide des participants peut être parfois important. Nos participants ne viennent pourtant pas pour en obtenir car AIVI ne propose pas d'aide directe. Ils viennent pour apporter leur expertise, leur expérience et leur savoir sur l'inceste, pour qu'un plus grand nombre puisse en profiter. Les groupes sont enregistrés et transcrits, ce qui représente six heures de travail mensuel. Ce contenu est ensuite utilisé pour concevoir un livre thématique qui, nous l'espérons, constituera une collection. Nous sommes fiers d'annoncer que le premier livre est d'ores et déjà écrit (auteur Isabelle Aubry). Le thème choisi : "Révéler l'inceste à son entourage". Nous espérons une première édition en 2009 ce qui sera l'aboutissement d'un long chemin. Concernant les illustrations, nous avons mis nos membres et bénévoles à l'honneur. Entre dessins

Actions ...

à la craie créés par la talentueuse Mélanie et les photographies de membres réalisées par David Lefranc, grand reporter, nous avons combiné l'art et l'information.

En conclusion, le développement des groupes de parole est un axe stratégique majeur pour AIVI. IL va se poursuivre pendant plusieurs années, espérons-le, au rythme de cinq à six ouvertures par an. Et plus si nous en avons la possibilité...

Membre d'AIVI et sa fille.
Photo David Lefranc



Agir ensemble ! Après l'affaire du petit Enis en août, nous avons contacté toutes les associations représentatives dans la défense des droits de l'enfant afin de rédiger une liste commune de propositions au gouvernement. Chaque association ayant son «cœur de compétence», notre complémentarité aurait été un atout indéniable. Isabelle Aubry ainsi que Chantal d'Aboville (Action Innocence), ont donc contacté personnellement les associations suivantes : L'enfant Bleu, ECPAT, Enfance et Partage, INAVEM, Innocence en Danger, Sauver l'Enfance en Danger, La Mouette, La Voix de l'Enfant, ELCEM. Le temps des vacances n'étant pas favorable aux contacts, plusieurs semaines ont été nécessaires pour arriver à un résultat. Isabelle Aubry a rencontré Christine Mame Présidente d'ELCEM, Sonia Pizel à la tête de Sauver l'Enfance en Danger, s'est entretenue avec une responsable de l'Enfant Bleu (Monette), Olivia Mons, responsable communication de l'INAVEM... toutes favorables à l'idée. De son côté, Chantal d'Aboville a écrit à Innocence en Danger et obtenu son accord. Nous pensions l'entreprise en bonne voie lorsque Martine Brousse, Directrice de la Voix de l'Enfant a appris qu'AIVI faisait partie du groupe et en était même à son origine. A partir de ce moment, Action Innocence, Innocence en Danger et LVDE se sont dissociées. L'enfant Bleu ne répondait plus au téléphone et l'INAVEM non plus. Voilà comment ce projet prometteur a avorté. A savoir, La Voix de l'Enfant se positionne systématiquement contre nous (cf. notre campagne V, l'insertion de l'inceste dans le code pénal...).

Afin d'inciter les pédophiles récidivistes à se faire soigner, le **professeur Stoleru de l'Inserm** nous a contacté pour réaliser conjointement une campagne de communication visant à convaincre les pédophiles à se faire traiter avant de passer à l'acte. Ce même type de communication a été mené en Allemagne. Cet acte de prévention primaire a permis de traiter 300 pédophiles dans ce pays. En France, ce projet entre dans le cadre d'une étude clinique pour l'étude de deux molécules coupant complètement la libido du sujet. Innocence en Danger et l'Enfant Bleu ont participé avec nous à l'étude de faisabilité du projet en France. A ce jour, il n'a pas abouti.

Enfin, nous avons **postulé à la CLEF** (Coordination Française pour le Lobby Européen des Femmes) Après une longue rencontre, notre candidature a été acceptée. Cette fédération compte 82 associations féministes, ce qui nous aidera à constituer un réseau et une meilleure visibilité. Nous avons participé le 23 juin 2007 à la première assemblée générale.



Etude de couverture par Mélanie réalisée à la craie pour le premier livre "Révéler l'inceste à son entourage" à paraître en 2009

Politique ...

Le premier mars 2007, nous avons écrit à tous les candidats à l'élection **présidentielle** afin de connaître leurs intentions en matière de recherche, formation, communication, information, répression, prise en charge des victimes, justice... Pour ce fléau de santé publique qu'est l'inceste. Pour obtenir des réponses, nous avons dû relancer les candidats, les principaux seulement. Résultat, De Villiers, Bayrou, Royal et Sarkozy nous ont répondu. Leurs courriers sont en ligne sur notre site. A chacun de se faire son idée.

Nous avons aussi été sélectionnés pour participer au **Forum ELLE Elections à Science Po** et ainsi poser notre question directement aux principaux candidats que nous avons sélectionnés. La veille le magazine nous a appelé pour nous dire que nous pourrions poser notre question qu'à D. Voynet. Nous avons décliné la proposition. Les membres ont écrit pour s'insurger. Une heure plus tard, une journaliste nous appelait pour nous demander d'arrêter de les spammer. Finalement, nous n'avons pas posé notre question. L'inceste n'est pas politiquement correct.

Les élections terminées, nous avons immédiatement pris contact avec les politiques concernés par l'inceste. A la justice, suite à l'interpellation de R. Dati en public sur **l'insertion de l'inceste dans le code pénal**, lors de la septième rencontre des associations de victimes et d'aide aux victimes, le 6 juillet à Melun, nous avons obtenu un entretien avec le conseiller de Mme Dati dédié aux victimes.



Le 6/7/07, I. Aubry interpelle R. Dati sur ses intentions d'insérer l'inceste dans le code pénal. Crédits photo J-F GUIOT - DICOM

Si notre premier contact semblait prometteur, nous avons vite compris que R. Dati ne tient pas du tout à l'insertion de l'inceste dans le code pénal, malgré les promesses de ses deux prédécesseurs, D. Perben et P. Clément. Les arguments qui nous sont opposés ne décrivent pas la réalité du refus qui est le coût de cette mesure pour l'état. 500 viols jugés chaque année en France et 10 000 agressions sexuelles. Quand on connaît le coût en temps et en argent d'un procès d'assises, mieux vaut déqualifier les viols et les juger comme des délits. Cela revient moins cher. L'inceste occupe déjà de 20 à 80% des salles d'assises. Imaginons qu'il soit jugé comme le crime qu'il est, il faudrait multiplier le nombre de cours d'assises par 10 !

Bien sûr nous avons insisté via les médias en demandant à Femme Actuelle de poser la question à Mme la ministre lors d'une interview, sans plus de succès.



Interview de R. Dati par Femme Actuelle. Crédits : Peter Stumpt - Gamma

Extrait de l'interview Femme Actuelle :

Sabrina : *deux de vos prédécesseurs s'étaient engagés à insérer l'inceste dans le code pénal. Allez-vous concrétiser cet engagement en suspens depuis deux ans déjà ?*

Rachida Dati : *avant toute chose, il faut qualifier la notion d'inceste : est-ce que cela concerne la relation père-fille, mère-fils, frère-soeur, ou faut-il inclure les personnes ayant autorité, comme un beau-père par exemple ? Actuellement l'inceste est une circonstance aggravante du viol ou de l'agression sexuelles.*

...Politique

Dès le 14 juillet, à l'occasion de la **Garden Party de l'Elysée** à laquelle nous étions invités, les victimes et héros étant à l'honneur, nous avons sollicité des rendez-vous auprès de la ministre de la santé et du cabinet du Premier Ministre. Par courrier nous avons demandé audience au Président de la République.



Discours du Président lors de la Garden Party du 14 juillet 2007. Environ 7000 personnes étaient présentes.

Ainsi notre carnet de **rendez-vous** s'est rempli en deux temps :

Entre début juillet et fin septembre, nous avons successivement rencontré Elvire Aronica, conseillère cabinet de Roselyne Bachelot, Maryvonne Caillibotte, conseillère cabinet François Fillon, Mr Radanne, conseiller santé à l'Elysée. Dans un premier temps, nous avons longuement exposé la problématique de l'inceste en France et de la nécessité d'une action interministérielle. Nous avons insisté sur le fait que la lutte contre l'inceste est une affaire de politique générale et surtout de volonté politique ce qui nécessite une **prise de conscience au plus haut niveau**. Sollicitant que notre cause soit nommée **Grande Cause Nationale**, nous avons d'ores et déjà obtenu une réponse négative, priorité étant donné à la maladie d'Alzheimer, aux soins palliatifs et au cancer. Plus ou moins informés de l'ampleur du fléau, nos interlocuteurs ont toutefois été très à l'écoute lors de ce premier entretien. Toutefois, nous avons compris que si nous n'arrivions pas avec un projet concret, nous n'avions aucune chance de voir avancer la cause de l'inceste tant la tâche est importante. Ainsi nous avons sollicité une nouvelle vague de rendez-vous afin de présenter notre **projet de Centre d'Expertise en Infractions Sexuelles sur Mineurs**.

Nous avons exposé qu'il serait temps pour notre pays de se doter d'un véritable outil d'expertise capable de travailler avec tous les acteurs de la protection de l'enfance et d'agir pour le bien des victimes, mineures et adultes, dans les domaines de la santé, de la justice et au niveau social. La création d'un Centre d'expertise prenant en charge les victimes adultes et non seulement les enfants fait partie depuis longtemps des objectifs de notre association. Articulé autour de cinq pôles ou départements,

implanté en milieu hospitalier, il serait dirigé par l'Etat en collaboration avec les victimes. Ce Centre, pôle d'excellence, d'un faible coût au regard des économies qu'il pourrait engendrer, serait un outil innovant indispensable pour les travaux interministériels sur les infractions sexuelles. Il serait surtout un exemple pour créer plus tard, d'autres centres régionaux.

Département recherche : création d'une unité INSERM au sein du Centre

Départements soins : département enfant (-15 ans) et département adultes. Mise en œuvre de soins spécifiques pour les victimes enfants et adultes. Evaluation systématique de ces soins avec une adaptation et une évolution permanente. Association des victimes aux processus d'évaluation.

Département formation : élaboration de formation spécialisées : contenu pour formations initiales et continues. Validation des formations et reconnaissance par l'Etat. Création d'un diplôme de spécialisation supérieur pour les professionnels en charge de victimes (experts, psys, avocats, policiers, gendarmes...).

Département information : Site Internet dédié. Publications : manuels des bonnes pratiques, résultats de recherches, guides... Conférences, campagnes d'information grand public.

Département consultation : le Centre peut être consulté pour toute question (santé, législation, sociale...) concernant les infractions sexuelles sur mineur. Le Centre travaillant en permanence avec les acteurs en charge des victimes d'infractions, il peut aussi proposer des évolutions dans la façon de prendre en charge les victimes en France.

Globalement, notre proposition a été bien reçue tant au ministère de la santé, qu'à l'Elysée ou à Matignon. Nous sommes chargés de rescenser les personnes, ressources capables de porter un tel projet. Pour ce faire, nous avons déjà rencontré quelques chercheurs ainsi que des psychiatres spécialisés en psychotraumatologie exerçant en institution reconnue.

Enfin, nous avons été reçus au **ministère de l'Éducation Nationale** suite à l'avortement du projet de Dunkerque. Pour nous faciliter les prochains projets, nous avons demandé un agrément national afin de pouvoir intervenir dans tous les établissements sans rencontrer d'objections concernant l'agrément. Dernière étape, nous avons associé le **ministère de la Famille et de la Solidarité** à notre congrès en obtenant son haut patronage.

Publications

L'information a toujours été le fer de lance de notre association. Cette année nous avons concrétisé plusieurs projets qui nous tenaient à cœur. Le **guide "Comment choisir mon avocat ?"** d'abord, a été finalisé à l'automne. Rédigé à partir de sources juridiques et de témoignages de victimes par Isabelle Aubry et la juriste Camille Defoort, le document de 88 pages passe en revue tous les aspects à étudier avant de choisir son avocat. Des questions à poser à la rémunération en passant par la gestion des litiges, tout est traité et illustré d'histoires vécues par des victimes ou proches de victimes. Vendu sept euros et gratuit pour nos adhérents, il est distribué au format PDF par email.



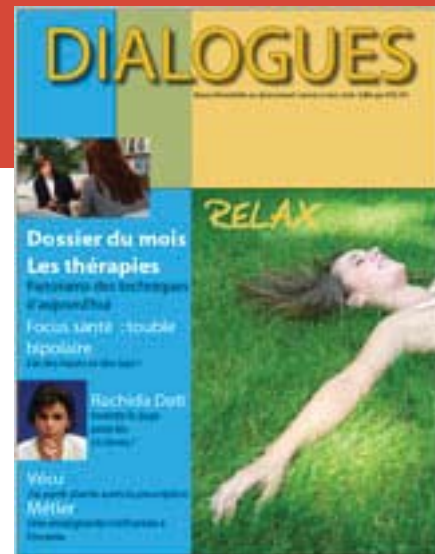
En fin d'année 2007, nous avons commencé à travailler sur notre **revue trimestrielle Dialogues**, lancée en janvier 2008. Douze pages comportant un dossier spécial de quatre pages, des articles et interviews pour informer tous publics sur l'inceste, les victimes, les soins, la justice, la protection de l'enfance, les conséquences et symptômes... Notre premier dossier a été consacré à un panorama des psychothérapies et le second au stress post traumatique. En stage chez nous pour six mois, Roseline Rabin rédige la majeure partie des articles, aidée par Isabelle Aubry et quelques bénévoles volontaires qui ont envie de se lancer dans l'aventure (Lydia Crapart, Victor Khagan, Claudia Robert...). Douze pages pour informer, sans publicité, douze pages pour communiquer auprès des décideurs et des medias, Dialogues est aussi le vecteur de notre image et de notre savoir. Cet outils nous permet aussi d'entrer en contact avec des professionnels en charge de victimes (forces de l'ordre, avocats, magistrats, éducateurs, enseignants, médecins, psychologues...) et de tisser notre réseau d'interlocuteurs privilégiés. Généralement nous sommes bien accueillis. Parfois le contact est plus difficile comme avec Mme Versini, Défenseure des enfants qui nous a fait faux bond sans prévenir après avoir tenté de nous diriger vers sa magistrate.



Roseline Rabin

Dialogues a pour objectif d'aller à la rencontre des victimes, proches de victimes et professionnels confrontés à l'inceste. Quatre numéros par an, diffusés par mail au format PDF, sont d'ores et déjà proposés, sur abonnement de douze euros (gratuit pour les adhérents).

Nous sommes heureux de disposer ainsi de notre propre media. Les ventes de la revue nous permettront à terme, de générer quelques revenus pour l'association qui, rappelons le encore et toujours, vit grâce aux cotisations de ses membres et aux produits des ventes de ses publications. Bientôt, nous entamerons une campagne sur le net pour faire connaître Dialogues en France et à l'étranger.



Communication

Vitrine de notre association, point de rencontre de nos 1650 membres du monde entier, source inépuisable d'information, **notre site Internet** a fortement évolué depuis sa fusion avec inceste.org. Résultat, le nombre de visites a doublé par rapport à 2006. Il s'est enrichi d'un espace adhérents où chaque membre cotisant peut télécharger les publications de l'association ainsi que la lettre trimestrielle d'information aux adhérents. Des documentaires et films leurs sont également réservés. Attention, ce sont aux adhérents eux-mêmes de faire la démarche de s'inscrire sur le site pour avoir accès à cet espace. L'accès à cet espace se fait par le menu principal.

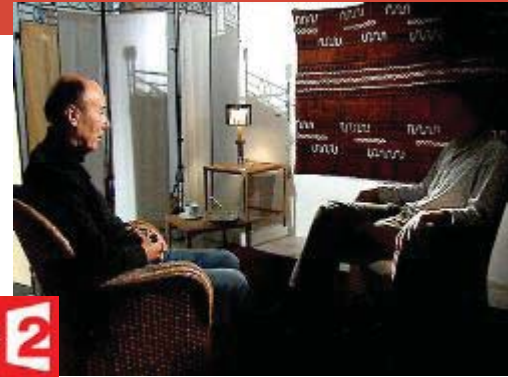


Nicolas Pacoux, responsable des publications et des enregistrements des nouveaux membres



Lydia Crapart, responsable de la revue de presse internationale et de la rubrique liens

Bien sûr, notre site peut vivre grâce aux bénévoles qui l'alimentent. Aude Fiévet est toujours responsable de la médiathèque. Lydia Crapart est venue la rejoindre pour prendre en charge la revue de presse internationale ainsi que Nicolas Pacoux qui gère les validations des nouveaux membres ainsi que la publication des témoignages. En arrière boutique, Isabelle Aubry est toujours aux manettes en ce qui concerne la gestion globale du site. De nombreux actes de piratages ont été tentés cette année avec pour résultat du travail supplémentaire pour nous puisqu'il faut passer à la dernière version, plus sécurisée, de notre logiciel de gestion de site. Ce dernier étant fortement "customisé" (chat, messagerie privée, galerie photo, médiathèque...), ce travail important sera achevé en 2008.



AIVI a été moins présente dans **les medias** en 2007. En 2008 ça sera le contraire. Nous avons d'abord manifesté notre mécontentement lors de l'affaire scandaleuse du petit Enis en août. Suite à notre communiqué de presse réclamant une vraie politique de protection de l'enfance et non un colmatage d'urgence, dénonçant l'âge de pierre dans lequel se trouve notre pays face à la délinquance sexuelle, nous avons été entendu par **plusieurs radios**. Nous savons de source sûre, que le Président de la République a entendu nos propos et nous souhaitons qu'il les ait pris en compte.

Le Parisien a fait un reportage intéressant sur nos groupes de parole. Le journaliste s'est déplacé et a assisté à un groupe. Deux victimes dont Sylvia Le Magourou, ont été interviewées. En région, toujours grâce aux groupes de parole, **France 3** régional a consacré un reportage à la création du groupe de Gaillac. Plusieurs articles dans la **presse régionale** ont permis aux groupes de se lancer.

Grâce aux prix des Femmes Formidables de **Femme Actuelle**, nous avons été présents deux fois dans le magazine ainsi que sur le site Internet du titre qui nous a consacré un clip de quelques minutes. Suite à la remise des prix, la presse s'est faite l'écho de l'évènement (**RTL, Métro...**). Enfin, nous nous sommes impliqués dans un documentaire sur les femmes pédocriminelles réalisé par Jean-Pierre Igoux pour **Infrarouge** sur **France 2**. Malgré un retard de 40 minutes sur la programmation, le documentaire a réalisé une très bonne audience : 1 350 000 téléspectateurs. Six membres d'AIVI ont témoigné. Nous saluons leur implication. Le documentaire est en ligne sur notre site pour les adhérents uniquement.

Tarn. Victime de viols dès l'âge de 4 ans, elle va lancer un groupe de parole à Gaillac.

Inceste : ils brisent la loi du silence

Claudia a la hargne pour ce combat. Avant même d'être victime multiple, voilà plus de 20 ans, cette femme Tarnaise a décidé de lutter de toutes ses forces pour que soit révisé dans la loi pénale le crime d'inceste mais surtout pour que les victimes puissent partager les connaissances de ce terrible syndrome. Délégée régionale de l'AVIV (Association Internationale des Victimes de l'Inceste), Claudia mènera à partir du 21 septembre à Gaillac, un groupe de parole entièrement gratuit pour les victimes.

Dans ma famille, j'ai été un objet sexuel dès l'âge de 4 ans et jusqu'à 16 ans. J'étais pour mes oncles et pour mon grand frère « celle Claudia ». J'ai beaucoup d'amour à me rendre quand j'ai 8 ou 9 ans mais elle ne me peut rien. Mon père est un pluri. Lorsque les violés sont arrivés, j'étais retrouvée seule le lendemain quand la vie allait d'arrêter.

Les statistiques de l'Inceste.fr

février 2010 : 7% des hommes subissent une agression sexuelle avant l'âge de 10 ans. 80% des abus sexuels sur des enfants relèvent de parents proches ou de connaissances de la famille. Il survient 90 % des victimes gardent le silence.

A Gaillac, le dimanche prochain Claudia sera invitée pour des oncles et va d'être jusqu'à 16 ans leur est arrivé et des moyens pour survenir : soins, vie de couple, gestion des relations familiales... Pour participer au groupe de parole reportez-vous à nos sites internet. Il faut appeler le 06 32 61 84 64 ou le site www.aivi.org



Ressources humaines

La force et l'avenir d'AIVI dépend de ses **bénévoles**. Victimes, proches de victimes, professionnels nous rejoignent chaque jour pour nous aider à mener à bien nos actions. La majeure partie des bénévoles exerce une activité professionnelle à plein temps, ce qui rend leur engagement d'autant plus méritoire. Aujourd'hui, l'association compte une trentaine de bénévoles, basés à Paris, en régions et à l'étranger. Cette équipe est amenée à grandir chaque année avec la création des groupes de parole. Nous allons devoir, pour assurer notre mission, évoluer d'une structure à taille humaine vers une structure pyramidale. Nous n'avons pas nos propres locaux et nous travaillons tous à distance via Internet. De ce côté là, nous sommes très bien organisés. Notre secrétariat est traité par Gaillac et Arras, notre comptabilité dans les Yvelines et pourtant nous avons tous accès aux documents grâce à notre bureau virtuel. Humainement, cet éloignement est parfois difficile à vivre mais nous pallions ce déficit avec Internet et le téléphone. Notre plus grande difficulté, avec la montée en puissance de notre association, est la gestion du temps notamment en ce qui concerne les travaux administratifs. Si notre association veut grandir, si elle veut se donner les moyens d'avancer, elle doit embaucher une **secrétaire salariée**. Nous avons donc décidé de faire une demande d'aide pour un emploi Tremplin (90% d'exonération sur trois ans). Cette embauche, espérons le, se fera courant 2008.

Isabelle Aubry,
Présidente AIVI



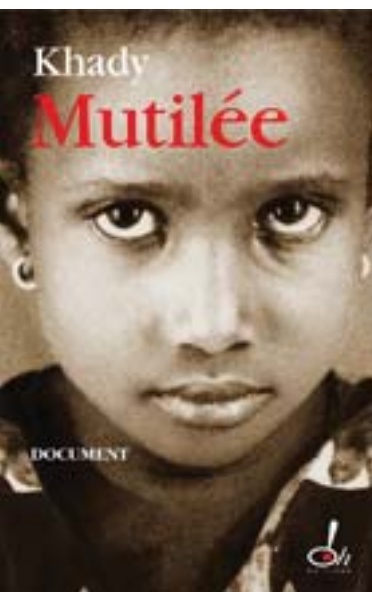
Lorsque j'ai fondé AIVI en 2000, j'étais seule. Aujourd'hui, huit ans plus tard, je suis particulièrement heureuse de travailler avec l'équipe de bénévoles qui s'est constituée avec le temps. Plus de trente personnes réparties sur tout le territoire français et à l'étranger. J'éprouve une grande admiration pour ceux qui s'engagent, travaillant dans l'ombre, pour que demain, d'autres enfants échappent à l'horreur de l'inceste. Ils travaillent, gèrent leur vie de famille, leur propre rétablissement et pourtant, trouvent encore à donner aux autres. C'est une chance pour moi de travailler avec eux et c'est un grand espoir pour AIVI. Chacun joue son rôle au sein de l'association. Chaque rôle est important. Demain nos bénévoles seront encore plus nombreux grâce aux groupes de parole. Nous allons nous donner les moyens de les accueillir comme ils le méritent. Grâce à eux nous pourrions toujours :
"Nous donner enfin la parole !"



Une partie de l'équipe parisienne d'AIVI lors de la mobilisation Paris Rando Vélo sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris

Perspectives

Notre association est à un tournant de son histoire. En 2008, nous allons vivre une **forte médiatisation** grâce à **notre congrès** mais aussi grâce à la publication du **livre témoignage d'Isabelle Aubry** qui paraîtra chez Oh! Editions à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires. Cet éditeur mise toujours sur une forte médiatisation télévisée, radiophonique et presse. Le but de l'opération est de "faire lire sur l'inceste dans les foyers", atteindre le plus grand public possible. Sur les plateaux et dans la presse, le discours concernera l'inceste en France, les progrès à effectuer et bien entendu, AIVI. Ce livre raconte un parcours de victime à militante qui, souhaitons-le, suscitera des vocations. Nous nous attendons donc à une vague de demandes d'aide, de bénévolat et autres. Nous devons être prêts à répondre à ces sollicitations.



Notre congrès, patronné par deux ministères, sera la première pierre à notre édifice "**Formation**". Ce but est dans nos statuts depuis la création d'AIVI, voici le moment de le concrétiser. Avec le projet Connaissance (information auprès des professionnels), nous avons amorcé un travail de terrain expérimental. Le congrès nous apportera une visibilité et une reconnaissance auprès des professionnels. Il sera renouvelé tous les ans. Un département formation va se créer visant à former les professionnels tout en nous assurant une part d'autofinancement.

L'axe majeur de développement d'AIVI est et restera pendant plusieurs années encore, la **création de nouveaux groupes de parole**, en France et à l'étranger, qui se transformeront en antennes AIVI locales. Ainsi, lorsque notre toile sera tissée, nous serons à même de monter des opérations internationales d'envergure. Nous bénéficierons d'une représentativité que jamais les victimes d'inceste n'ont eu. Cela facilitera nos actions militantes.

En termes de structures, il nous faudra trouver **des locaux** en mécénat pour accueillir notre première salariée et ceux qui suivront au fil de notre croissance. Nous aurons aussi recours au **mécénat de compétences** afin de recevoir, ponctuellement, une aide professionnelle pour gérer cette croissance. L'année prochaine, nous créerons probablement un conseil d'administration pour asseoir notre direction.

Enfin, en mars 2009, nous serons présents sur le **premier salon mondial des associations humanitaires** Porte de Versailles à Paris. Nous organiserons des événements sur notre stand, peut-être une conférence et une dédicace. Plus de 100 000 visiteurs seront attendus.

En conclusion, **nos trois grands axes stratégiques** d'avenir sont :

- le développement des groupes de parole,
- le congrès annuel,
- le développement de la formation.

Bien entendu, nous continuons à militer, proposer des actions au gouvernement, réfléchir à ce qu'il y a de mieux pour nous, victimes et proches de victimes. Le champ d'intervention est immense et il nous faut faire des choix. C'est pourquoi nous préférons toujours l'entraide sur le forum à l'aide directe. Nous invitons tous ceux qui sont concernés de près ou de loin par l'inceste à participer à leur manière, en donnant de l'argent, en adhérant, en devenant bénévole, en impliquant son entreprise... Les possibilités sont vastes. AIVI travaille dur pour des résultats qui ne sont pas toujours visibles mais **derrière votre cotisation, il y a toujours notre action.**



La série Documents de Oh ! Edition (TF1) traite du chemin de personnes ayant un vécu difficile qui sont poussées à se battre, à militer pour que cela n'arrive pas à d'autres. Ces témoignages sont écrits avec beaucoup de pudeur et de respect.